**Saisie des données avant la visite de l’établissement**

**Médecine interne générale**

**Questionnaire à l’intention de la personne responsable de l’établissement de formation postgraduée\***

**(p. ex. médecin-chef-fe, médecin adjoint-e, etc.)**

Raison de la visite :

(selon données de l’ISFM)

nouvelle reconnaissance

changement de catégorie

réévaluation (suite à un changement de responsable)

résultats insatisfaisants de l’enquête auprès des médecins-assistant-e-s

autre :

Sommaire

A : Données structurelles générales

B : Données concernant la formation postgraduée

C : Données spécifiques à la discipline

D : Annexes

Remarque :

Les questions se basent sur les documents suivants :

* Réglementation pour la formation postgraduée (RFP)
* Programme de formation postgraduée (principalement chiffres 3 et 5)
* Modèle de canevas pour les concepts de formation postgraduée (art. 41 RFP)
* Modèle de contrat de formation postgraduée
* Interprétation selon « Qu’entend-on par ‹ formation postgraduée structurée › ? »
* Enseignement à distance (sessions en ligne, programmes d’« e-learning ») et formation médicale continue : recommandations de l’ISFM à l’intention des sociétés de discipline

**A. Données structurelles générales**

**Nom de l’établissement de formation postgraduée**

Catégorie actuelle :

**Responsables de la formation postgraduée**

Nom de la personne responsable de l’établissement

Responsable depuis

Taux d’occupation       %

Spécialiste depuis

Habilitation / titre de privat-docent oui non

Nom de la suppléante ou du suppléant

     

Taux d’occupation       %

Spécialiste depuis

Nom de la coordinatrice ou du coordinateur, si différent de la personne responsable de l’établissement :

Spécialiste depuis :

Coordinatrice / coordinateur = médecin adjoint-e ou chef-fe de clinique qui coordonne la formation à l’interne, cf. glossaire (www.siwf.ch → Établissements → Visites d’établissements)

Nom des médecins adjoint-e-s et chef-fe-s de clinique

      Spécialiste depuis       Taux d’occupation       % Tutorat oui non

      Spécialiste depuis       Taux d’occupation       % Tutorat oui non

      Spécialiste depuis       Taux d’occupation       % Tutorat oui non

      Spécialiste depuis       Taux d’occupation       % Tutorat oui non

      Spécialiste depuis       Taux d’occupation       % Tutorat oui non

      Spécialiste depuis       Taux d’occupation       % Tutorat oui non

      Spécialiste depuis       Taux d’occupation       % Tutorat oui non

S’il y en a plus de 8, merci de joindre une liste au présent questionnaire.

Tutorat = personne avec fonction d’enseignant-e, affectée à un-e médecin en formation postgraduée pour les questions de formation spécifiques à la discipline (généralement médecin adjoint-e / chef-fe de clinique), cf. glossaire (www.siwf.ch → Établissements → Visites d’établissements)

**Formatrices / formateurs et postes de formation postgraduée**

Nombre de formatrices / formateurs au total

- dont médecins adjoint-e-s

- dont chef-fe-s de clinique

- autres\*

\*Précisez svp :

Nombre de postes de formation postgraduée

- dont pour candidat-e-s au titre de spécialiste de la discipline

- dont pour candidat-e-s à un autre titre de spécialiste (formation à option)

Médecins en formation visant le titre de médecin de famille

**Structure de l’établissement de formation postgraduée**

clinique / institution individuelle

clinique / institution faisant partie d’un groupement

avec

clinique / institution faisant partie d’un réseau

avec

coopération informelle avec d’autres institutions

cf. glossaire (www.siwf.ch → Établissements → Visites d’établissements)

La clinique possède les services suivants / propose l’accès à :

service d’urgence

SI

salle d’OP

IMC « Intermediate Care »

unité de lits

clinique de jour

policlinique / service ambulatoire

division de recherche

Autres services nécessaires à la discipline :

Service de consultation spécialisé en

dirigé par :

médecin responsable de l’établissement de formation postgraduée / médecin adjoint-e

chef-fe de clinique seul-e

médecin responsable de l’établissement de formation postgraduée + médecin en formation

tutrice / tuteur + médecin en formation

médecin en formation

Existe-t-il une activité de recherche ?

oui non

Laquelle ?

**Engagement des médecins en formation postgraduée**

Un contrat de formation écrit, mentionnant des objectifs de formation précis, a-t-il été établi avec chaque personne en formation postgraduée ?

cf. glossaire (www.siwf.ch → Établissements → Modèle de contrat de formation postgraduée)

oui  non

Un engagement dure normalement un an plus d’un an

Il peut être prolongé oui non

Pourcentage des différentes activités d’un-e médecin en formation postgraduée :

Prestations de service / formation postgraduée       %       %

Prestations de service / recherche / enseignement       %       %       %

**Questions sur des points particuliers :**

Quelles sont les caractéristiques particulières de l’établissement ? Qu’est-ce que les médecins en formation apprennent particulièrement bien ou mieux que dans d’autres établissements ?

Quel est l’apport personnel de la personne responsable de l’établissement envers les médecins en formation ? En quoi la clinique profite-t-elle de la personnalité de la ou du responsable de l’établissement ?

Quelles sont les ressources mises à votre libre disposition pour la formation postgraduée (p. ex. temps libre, postes supplémentaires, postes du budget, etc.) ?

Quelles prestations attendez-vous, ou vos collaboratrices et collaborateurs, de la clinique ou de l’État en contrepartie de la mise en œuvre d’une bonne formation postgraduée ?

L’établissement est-il intéressé à former des médecins ? Si oui / non, pourquoi ?

Quelle est selon vous la plus grande difficulté de la formation postgraduée médicale ?

Où se situe selon vous le plus grand potentiel d’amélioration ?

**Autres remarques relatives à la structure de l’établissement de formation postgraduée :**

**B. Données concernant la formation postgraduée**

**1. Concept de formation postgraduée**

Y a-t-il un concept de formation postgraduée ? oui non

Quand a-t-il été mis à jour ?

Les médecins en formation connaissent-ils ce concept ? oui  non

Les formatrices et formateurs connaissent-ils ce concept ? oui  non

**2. Système et culture d’enseignement**

Y a-t-il un tutorat pour chaque médecin en formation postgraduée ?

oui non

Rapport numérique entre formatrices / formateurs et médecins en formation :

      :

Les formatrices et formateurs sont-ils déchargés d’autres tâches de la clinique ?

oui non

Les formatrices et formateurs sont-ils formés pour leurs tâches d’enseignement ?

oui non

Si oui, de quelle manière ?

Les formatrices et formateurs sont-ils supervisés ?

oui non

Par qui ?

Les formatrices et formateurs sont-ils dédommagés pour leurs tâches d’enseignement ?

oui non

De quelle manière ?

**3. Conventions et contrôles d’objectifs**

Réalisez-vous un entretien d’entrée pour établir les objectifs de formation ?

oui non

Procédez-vous à des entretiens d’évaluation pour contrôler et consigner les objectifs de formation ?

oui non

À quelle fréquence ?

1x an

2x an

3x an

Réalisez-vous des évaluations à l’aide de mini-CEX / DOPS (évaluations en milieu de travail) ?

Mini-Clinical Evaluation Exercises / Direct Observation of Procedural Skills, cf. glossaire (www.siwf.ch → Établissements → Visites d’établissements)

oui non

Quatre fois par an (comme préconisé) ?

oui non

Qui décide de l’organisation des évaluations en milieu de travail ?

formatrices / formateurs

médecins en formation

L’entretien d’évaluation annuel est-il conforme au logbook et au certificat ISFM ?

oui non

Les médecins en formation sont-ils tenus de compléter leur logbook de manière régulière ?

oui non

Réalisez-vous des entretiens de carrière ?

oui non

**4. Contenu de l’enseignement / instruments de formation**

Le contenu de l’enseignement prescrit par votre concept de formation peut-il être respecté à l’heure actuelle ?

oui non

Quels points ne peuvent pas être respectés ?

Parmi les aspects interdisciplinaires figurant dans le logbook, lesquels sont abordés au sein de votre établissement ?

compétences relatives à l’économie de la santé

questions éthiques relatives au traitement de patients

obligations professionnelles selon la LPMéd

directives et ordonnances propres à votre discipline concernant la recherche clinique (p. ex. ASSM)

Les prescriptions de médicaments sont-elles contrôlées ? oui non

Réalisez-vous des discussions de cas ? oui non

Les médecins en formation peuvent-ils accomplir un travail scientifique ? oui non

Les médecins en formation apprennent-ils sous supervision à :

- organiser des consiliums ? oui non

- élaborer des expertises ? oui non

Les médecins en formation peuvent-ils accéder librement sur internet : oui non

- aux revues spécialisées ? oui non

- aux banques de données (p. ex. « Up-to-Date ») ? oui non

- à des programmes de formation ? oui non

Ont-ils accès à des simulateurs ? oui non

**5. Sessions de formation postgraduée structurée**

= sessions à thème, principalement théoriques, pas d’activités de routine / rapports, visites, etc. !

cf. interprétation selon « Qu’entend-on par ‹ formation postgraduée structurée › ? »

5.1 Formation postgraduée interne

Quelles sont les sessions de formation postgraduée structurée proposées dans votre clinique (y c. sessions à distance) ?

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Sessions organisées par l’institution ou interdisciplinaires reconnues avec animatrice ou animateur**  **(y c. sessions à distance, etc., conformes aux recommandations de l’ISFM)** | | |
|  | | |
|  |  | Remarques |
|  | Exposés et présentations de cas |  |
|  | Colloques interdisciplinaires |  |
|  | Conférences clinico-pathologiques |  |
|  | Conférences morbidité/ mortalité |  |
|  | Discussions sur les CIRS (Critical Incidence Reporting System) |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Sessions de formation postgraduée et continue au sein de la clinique dans le cadre de cursus spécifiques** | | |
|  | | |
|  |  | Remarques |
|  | Exposés |  |
|  | Discussions de cas avec animatrice ou animateur, mettant l’accent sur l’aspect didactique |  |
|  | Ateliers |  |
|  | Journal clubs |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Sessions interactives** | | |
|  | | |
|  |  | Remarques |
|  | Formation pratique (cours hands-on, ATLS, ACLS, PALS, ALS, etc.) |  |
|  | Cours de simulation médicale (p. ex. compétences pratiques, communication) |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Sessions de formation postgraduée pendant le travail clinique (cf. ci-avant)** | | |
|  | | |
|  |  | Remarques |
|  | Évaluations en milieu de travail (Mini-CEX et DOPS, EPA, et similaires) |  |
|  | Transmission de compétences dans le cadre d’EPA |  |
|  | Enseignement au chevet des patients avec animatrice ou animateur, mettant l’accent sur l’aspect didactique |  |

Autre :

Combien d’heures par semaine ?

À quelle fréquence les médecins en formation peuvent-ils généralement y participer ?

toujours

la plupart du temps

rarement

jamais

5.2 Formation postgraduée externe

Les médecins en formation peuvent-ils participer à des sessions externes ?

oui non

Auxquelles ?

Les médecins en formation font-ils un compte-rendu aux autres assistant-e-s après une session externe ?

oui non

5.3 Financement des sessions de formation postgraduée externes

L’établissement prend-il en charge le financement des sessions de formation externes des médecins en formation postgraduée ?

oui non

intégralement

partiellement

Par médecin en formation et par année, en CHF :

Le financement des sessions de formation externes est-il précisé dans le contrat de formation postgraduée ?

oui non

**6. Rotation**

Les médecins en formation ont-ils la possibilité d’effectuer des rotations au sein de la clinique / de l’institution ?

oui non

Les médecins en formation ont-ils la possibilité d’effectuer des rotations dans des cliniques / institutions externes ?

oui non

Lesquelles ?

**7. Horaires**

La durée de travail prescrite (50h/semaine) peut-elle être respectée ?

oui non

Si non, pourquoi pas ?

Les horaires incluent-ils 4 heures de formation postgraduée structurée ?

oui non

Les horaires incluent-ils 4 heures de formation postgraduée non structurée ?

oui non

Si non, pourquoi pas ?

Les heures supplémentaires peuvent-elles être compensées ?

oui non

De quelle manière ?

Les médecins en formation ont-ils la possibilité d’accomplir un travail de recherche pendant les heures de travail régulières ?

oui non

Remarques :

**8. Mesures d’assurance-qualité / gestion des risques et des erreurs**

L’établissement applique-t-il un programme d’assurance-qualité (p. ex. AQC, Out come, etc.) ?

oui non

Si oui, lequel ?

L’établissement utilise-t-il des instruments d’assurance-qualité, p. ex :

- conférence de morbi-mortalité ? oui non

- CIRS (Critical Incident Reporting System) ? oui non

- autres :

Votre clinique édicte-t-elle des SOP ? (Standard Operation Procedures = livre bleu / blanc,

instructions relatives au traitement des patients, etc.)

- pour les cas d’urgence oui non

- pour le fonctionnement normal oui non

**9. Financement de la formation postgraduée médicale**

Comment les 15 000 francs alloués à chaque médecin en formation sont-ils utilisés ?

**Autres remarques relatives à la formation postgraduée :**

**C. Données spécifiques à la discipline**

Pour répondre à ces questions, veuillez consulter le programme de formation postgraduée de la discipline concernée, chiffres 3 et 5 ([www.siwf.ch](http://www.siwf.ch)).

**Classification de l’établissement de formation postgraduée et critères**

Selon les critères du programme de formation postgraduée de votre société de discipline médicale, votre établissement est classé comme suit :

Certains points concernant la structure et l’offre de votre clinique en matière de formation postgraduée ont-ils été modifiés depuis la classification précitée ?

oui non

Si oui, lesquels ?

Depuis quand ?

**Formation postgraduée hospitalière en médecine interne**

Tâche principale

soins de base en médecine interne générale ou

fonction de centre hospitalier en médecine interne générale ou

rééducation en médecine interne ou

gériatrie ou

rééducation gériatrique ou

cliniques / services assumant une autre fonction principale (p. ex. axée sur une discipline particulière, un système d’organes ou une pathologie)

Nombre de personnes hospitalisées par an

Service de soins intensifs dans l’hôpital avec propre responsable, spécialiste en médecine intensive

oui  non

Service de soins intensifs interdisciplinaire

oui  non

Nombre de spécialités avec une partie obligatoire de la formation postgraduée en médecine interne générale inscrite dans le programme de formation de la spécialité concernée représentées dans l’hôpital (postes à min. 80 % ; en cas de partage de poste, la ou le responsable principal-e doit occuper un poste à min. 50 %). La personne responsable de l’établissement de formation postgraduée n’en fait pas partie, même si elle est porteuse d’un 2e titre de spécialiste.

Pour la catégorie B, deux spécialistes exerçant à plein temps (min. 80 %) dans l’hôpital suffisent (en cas de partage de poste, la ou le responsable principal-e doit occuper un poste à min. 50 %). Dans ce cas, l’hôpital doit compter deux autres spécialistes à min. 20 % qui participent activement à la formation postgraduée.

Service de consultation de psychiatrie institutionnalisé

oui  non

Radiodiagnostic avec colloque par la ou le spécialiste en radiologie au moins 4 fois par semaine

oui  non

À la place de travail ou à proximité directe se trouve un ordinateur avec une connexion internet performante.

oui  non

La ou le médecin responsable de l’établissement de formation postgraduée reconnu (p. ex. médecin-chef-fe) est aussi responsable de la formation postgraduée et a obtenu le titre de spécialiste en médecine interne générale.

oui  non

Responsable de l’établissement de formation postgraduée avec titre de spécialiste en médecine interne générale, exerçant à plein temps (min. 80 %) dans l’institution en tant qu’interniste généraliste

oui  non

Responsable principal-e de l’établissement de formation postgraduée avec titre de professeur-e décerné par une faculté de médecine ou habilitation / titre académique de privat-docent

oui  non

Présence permanente d’un-e spécialiste en médecine interne générale ?

oui  non

Nombre de médecins adjoint-e-s

Taux d’occupation total des médecins adjoint-e-s (% de postes)       %

Nombre de chef-fe-s de clinique

Taux d’occupation total des chef-fe-s de clinique (% de postes)       %

Nombre de postes de formation postgraduée (médecins-assistant-e-s), % de postes

      %

Enseignement de la plupart des exigences du catalogue des objectifs de formation en médecine interne générale (conformément au chiffre 3 du programme de formation)

oui  non

Enseignement d’une partie des exigences du catalogue des objectifs de formation (cliniques gériatriques, d’altitude et de rééducation ainsi que services / cliniques de médecine interne avec un champ d’action limité)

oui  non

Activité sous surveillance au laboratoire cardio-vasculaire (ergométrie)  oui  non

Activité aux soins intensifs / au service de surveillance continue  oui  non

Activité au service d’urgence  oui  non

Visites cliniques avec médecin-chef-fe, médecin-adjoint-e ou chef-fe de clinique interniste

au moins 2 fois par semaine  oui  non

au moins 1 fois par semaine  oui  non

Délai d’intervention lors du service de nuit / du week-end ≤ 30 minutes

oui  non

Formation postgraduée (pratique) dans des questions éthiques et d’économie de la santé

oui  non

Conférence sur les complications (au moins 4x/an), CIRS

oui  non

Formation postgraduée structurée en médecine interne générale (heures/sem.) y c. Journal-club, 1 fois par semaine

      heures/sem.

Possibilité de participer à des sessions de formation postgraduée ou continue reconnues par la SSMIG pendant les heures de travail (jours/an)

      (jours/an)

Revues spécialisées à disposition (sur papier ou en ligne)

NEJM

BMJ

Lancet

Ann IM

JAMA

**Formation postgraduée ambulatoire en médecine interne**

≥ 60 % de la patientèle dans le domaine de la médecine interne générale  oui  non

≥ 35 consultations par semaine et par médecin en formation  oui  non

Consultations sans rendez-vous  oui  non

Consultations sur rendez-vous  oui  non

≥ 50 % de la patientèle avec polymorbidité  oui  non

Rapport de radiologie régulier  oui  non

Accès à la radiographie / au laboratoire  oui  non

La ou le médecin responsable de l’établissement de formation postgraduée reconnu (p. ex. médecin-chef-fe) est aussi responsable de la formation postgraduée et a obtenu le titre de spécialiste en médecine interne générale.

oui  non

Responsable de l’établissement de formation postgraduée avec titre de spécialiste en médecine interne générale, exerçant à plein temps (min. 80 %) dans l’institution en tant qu’interniste généraliste

oui  non

Responsable principal-e de l’établissement de formation postgraduée avec titre de professeur-e décerné par une faculté de médecine ou habilitation / titre académique de privat-docent

oui  non

Présence permanente d’un-e spécialiste en médecine interne générale ?

oui  non

Nombre de médecins adjoint-e-s

Taux d’occupation total des médecins adjoint-e-s (% de postes)       %

Nombre de chef-fe-s de clinique

Taux d’occupation total des chef-fe-s de clinique (% de postes)       %

La supervision de la personne en formation doit être assurée en permanence par un-e spécialiste. Pour les services mobiles d’urgence de premier recours, la disponibilité téléphonique doit être assurée.

Supervision disponible (en % du temps)       %

Délai d’intervention lors du service de nuit / du week-end ≤ 30 minutes

oui  non

Formation postgraduée (pratique) dans des questions éthiques et d’économie de la santé

oui  non

Conférence sur les complications (au moins 4x/an), CIRS

oui  non

Ordinateur avec connexion internet à disposition sur le lieu de travail

oui  non

Formation postgraduée structurée en médecine interne générale (heures/sem.) y c. Journal-club, 1 fois par semaine

      heures/sem.

Possibilité de participer à des sessions de formation postgraduée ou continue reconnues par la SSMIG pendant les heures de travail (jours/an)

      (jours/an)

Revues spécialisées à disposition (sur papier ou en ligne)

NEJM

BMJ

Lancet

Ann IM

JAMA

**Questions spécifiques pour le cabinet médical**

La formatrice ou le formateur concerné a suivi le cours de médecin formateur  oui  non

≥ 1 an d’activité indépendante au cabinet médical  oui  non

70-150 consultations par semaine dans le cabinet  oui  non

Salle de consultation et place de travail pour la personne en formation  oui  non

Pose du diagnostic et thérapie selon des méthodes scientifiques, économiques et cliniques reconnues

oui  non

Réunion de discussion sur les radiographies  oui  non

Patients en urgence  oui  non

Visites à domicile  oui  non

La formatrice ou le formateur remplit son devoir de formation continue  oui  non

Votre établissement remplit-il les critères et dispositions du programme de formation relatifs à sa classification actuelle ?

oui  non

Les critères suivants ne sont pas ou pas encore remplis :

**Autres remarques relatives aux données spécifiques à la discipline :**

**Demande :**

Sur la base des critères et des dispositions du programme de formation postgraduée de ma société de discipline médicale, je demande que mon établissement de formation soit classé comme suit :

**D. Annexes**

Veuillez adresser les documents suivants au secrétariat de l’ISFM **avant** la visite :

* Concept de formation postgraduée
* Organigramme de l’établissement
* Organigramme du personnel de l’établissement
* Liste des médecins en formation postgraduée (nom, année de formation, titre visé)
* Rapport annuel
* Programme des offres de formation postgraduée internes (programme hebdomadaire, mensuel ou semestriel)
* Programme des offres de formation postgraduée externes
* 3 plans de service/emplois du temps (mois précédent, mois en cours et mois suivant) des médecins en formation avec légende ou description précise

Statistiques « type et nombre » des deux dernières années (prière de cocher ce qui convient) :

statistique des opérations

statistique des diagnostics

statistique des examens / investigations

statistique des patients (hospitalisés / ambulatoires)

Des annexes supplémentaires spécifiques à la discipline sont souhaitées :